

## Championnat 2ème Division Nationale Feeder Les 14, 15 et 16 Juin 2024 – Guernes (Zone B)



Épreuve devant respecter le règlement sportif de la Commission Eau Douce de la FFPS



# Mots d'accueil

Le Comité Départemental des Yvelines (CD78) est heureux de vous accueillir sur les bords de Seine de Guernes où se disputera le championnat 2ème division nationale Feeder au cours du week-end du 14, 15 et 16 Juin 2024. Ce parcours est mis à notre disposition par l'AAPPMA du Brochet des bras de Guernes que je tiens à remercier vivement.

Nous mettrons tout en œuvre pour vous accueillir dans les meilleures conditions possibles.

Je vous souhaite pleine réussite pour cette épreuve.

**Baptiste VANDENABEELE**  
**Président du CD 78 FFPS**



## Infos site et secteurs

<b>Poissons dominants</b>	Gardons, brèmes
---------------------------	-----------------

	<b>Accès</b>	<b>Chariot*</b>
<b>Secteur A</b>	Berge coté Seine Chemin de Rosny à Guernes	<b>Non</b>
<b>Secteur B</b>		<b>Non</b>
<b>Secteur C</b>		<b>Non</b>

**RDV/ACCES**

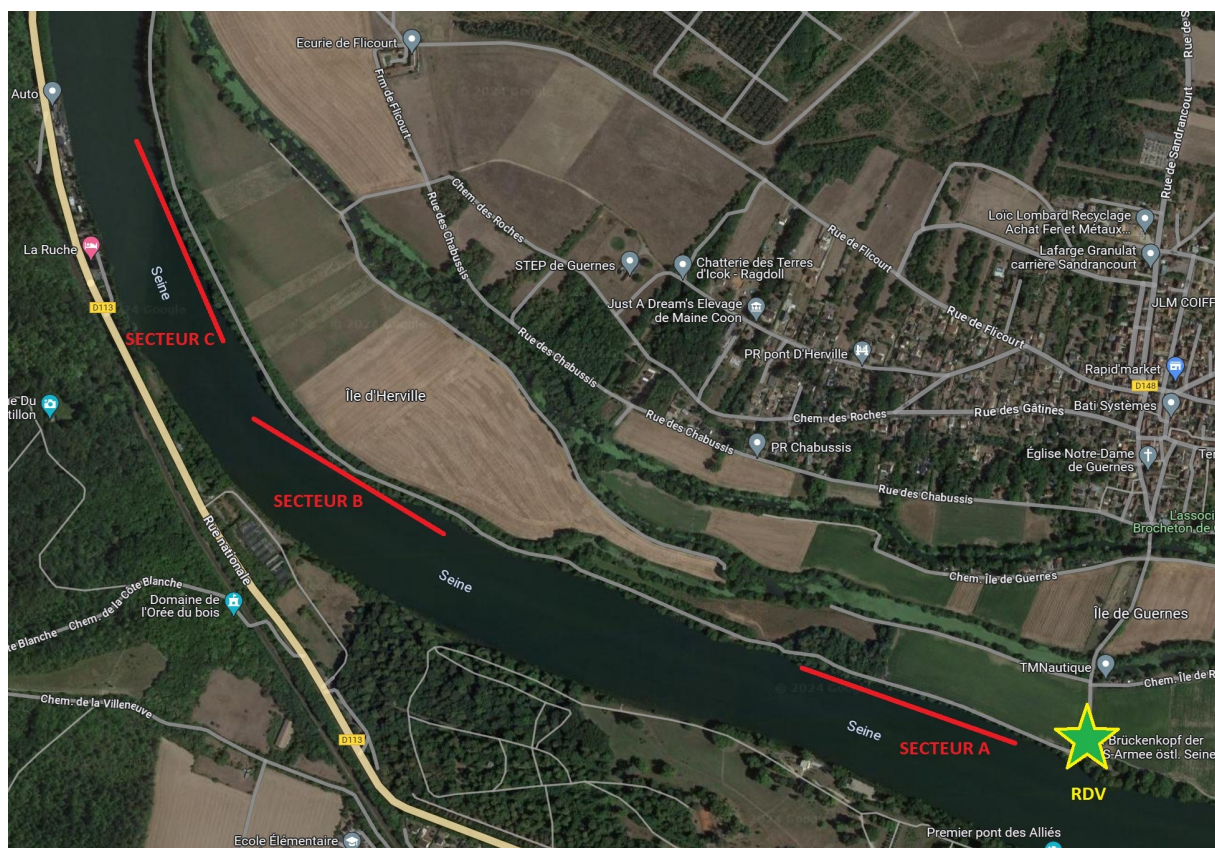


\* *Chariot à prévoir si les conditions météo ne sont pas favorables.*

<b>Anguille</b>	Interdite
<b>Brochet</b>	60cms
<b>Sandre</b>	50cms
<b>Truite</b>	25cms
<b>Black Bass</b>	Interdit

	<b>Profondeur</b>	<b>Vitesse du courant</b>
<b>Secteur A</b>	2 à 6 m	Lent à violent
<b>Secteur B</b>	2 à 6 m	Lent à violent
<b>Secteur C</b>	2 à 6 m	Lent à violent

# Carte des secteurs



# Horaires

	<b>Manche 1 Vendredi 14</b>	<b>Manche 2 Samedi 15</b>	<b>Manche 3 Dimanche 16</b>
<b>Rendez-vous</b>	10h30	8h00	7h00
<b>Tirage au sort</b>	11h00	8h30	-
<b>Entrée dans les box</b>	11h30	9h00	7h30
<b>Début des contrôles (*)</b>	12h30	10h00	8h30
<b>Amorçage</b>	13h20	10h50	9h20
<b>Début de la manche</b>	13h30	11h00	9h30
<b>5 minutes</b>	18h25	15h55	14h25
<b>Fin de la manche</b>	18h30	16h00	14h30
<b>Palmarès</b>	-	-	16h00

# Point de rendez-vous et parkings

	<b>Autre</b>
<b>Manche 1</b>	<b>Rendez-vous</b> : Berge coté Seine, Chemin de Rosny à Guernes. (Cf carte) <b>Parkings</b> : Véhicule derrière les pêcheurs
<b>Manche 2</b>	
<b>Manche 3</b>	
<b>Palmarès</b>	

## Limitations

	Maximum	Particularités
Longueur canne	4m60	
Amorce	12 litres	Terre comprise
Esches par manche	2,5 litres	
Fouillis	0,5 litre	Dont ¼ de vers de vase maximum
Vers de terre	0,5 litre	Entiers non coupés

(\*) : Les esches doivent être présentées dans des boîtes de mesure officielles, sans maintien du couvercle.

## Informations diverses

	Nom	Téléphone	Mail
Responsable de l'épreuve	Baptiste VANDENABEELE	07 54 83 32 35	baptiste.vandenabeele@laposte.net
Forfait	Frédéric LINARD	06 60 69 70 64	flinard@ffpsed.fr

**Conformément à la décision validée lors de la réunion des Présidents de CR et de CD eau douce le 23 février 2019 à Bourges, chaque participant à un championnat individuel doit s'acquitter d'une cotisation fixée à 7€. La totalité du montant encaissé sera conservée par le CD organisateur pour couvrir les frais de l'épreuve.**

## Règlement particulier

Permis interfédéral obligatoire.

Prévoir deux bourriches (max 25 kg par bourriche).

Prévoir éventuellement un grapin ou autre dispositif anti-herbe.

## Restauration sur place / Buvette

L'AAPPMA du Brocheton des bras de Guernes sera présente avec nous pendant tout le championnat (même le vendredi !). Nous comptons sur vous ! Ces bénéfices sont en grande partie utilisés pour l'entretien des parcours...

Vous serez contactés avant l'épreuve par un organisateur pour la prise de votre commande.



## Magasin de pêche les plus proches

	21 Av. de la Gare, 78310 Coignières	01 30 16 00 65
	251 N10, 78310 Coignières	01 30 49 03 00
	8 Rue de la Gare, 95170 Deuil-la-Barre	06 43 84 99 39